
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

(Article R 1424-17 du code général des collectivités territoriales)

Édition du 20/02/2013

Sommaire du recueil des actes administratifs N° 2013 - 2

Les annexes mentionnées dans les extraits de délibérations sont consultables à la direction du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir.

Conseil d'administration du 11/02/2013

CA 2013 – 1 : Approbation de procès-verbaux.....	3
CA 2013 – 2 : Liste des matériels de moins de 500 € à acquérir en investissement	4
CA 2013 – 3 : Reprise par anticipation des résultats 2012.....	7
CA 2013 – 4 : Neutralisation des amortissements immobiliers – Reprise des subventions transférables.....	8
CA 2013 – 5 : Budget primitif 2013	9
CA 2013 – 6 : AP / CP - Mouvements	10
CA 2013 – 7 : Subventions – Année 2013.....	12
CA 2013 – 8 : Contingent 2013.....	13
CA 2013 – 9 : Marchés publics – Commission ad'hoc en vue de l'ouverture des plis des marchés et accords-cadres en procédures formalisées.....	14
CA 2013 – 10 : Non titulaires – CDisation et intégration dans la fonction publique territoriale	15
CA 2013 – 11 : Renfort en personnel – Année 2013	17

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2013 – 1 : Approbation de procès-verbaux

Réunion du 11 février 2013

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 30 janvier 2013, s'est réuni le 11 février 2013, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	M. Eric GERARD
M. Michel BOISARD	M. Lauront LECLERCO	M. François HUWART	M. Jean-François PICHERY
M. Charles BONISSOL	Mme Danièle MASSOT	M. Jacky JAULNEAU	M. Dominique DOUSSET
M. Michel DEPREZ	M. Daniel FRARD	M. Dominique LEBLOND	M. Jean-François MANCEAU
M. Jean-Pierre GABORIAU	M. Jacques LEMARE	M. Nicolas PILLEUX	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	M. Gérard FOURRE	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	M. Philippe RUHLMANN	M. Claude TERQUINARD	Mme Elisabeth FROMONT
M. Jean Pierre CORCES	M. Michel TEILLEUX		

Pouvoir(s) : M. BONISSOL donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER M. DEPREZ donne pouvoir à M. JAULNEAU

Membres de droit : M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet du préfet.

Etaient présents avec voix consultative : Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Commandant ACHARD	Capitaine LECUIROT	Lieutenant PREVOTAT	Lieutenant BELTRAO
Adjudant chef CHERON	Sergent-chef QUERU	Sergent chef DILLESEGER	

Au titre de l'Union départementale : ~~Lieutenant Emmanuel DUPONT~~

Assistait également à la séance : M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 7 février 2013, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, approuve les procès-verbaux des séances des 23 novembre et 14 décembre 2012.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le : 13 février 2013
et de la publication dans le recueil n° 2013-2 le : 20 février 2013

Pour le président et par délégation,
Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2013 – 2 : Liste des matériels de moins de 500 € à acquérir en investissement

Réunion du 11 février 2013

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 30 janvier 2013, s'est réuni le 11 février 2013, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	M. Eric GERARD
M. Michel BOISARD	M. Lauront LECLERCO	M. François HUWART	M. Jean-François PICHERY
M. Charles BONISSOL	Mme Danièle MASSOT	M. Jacky JAULNEAU	M. Dominique DOUSSET
M. Michel DEPREZ	M. Daniel FRARD	M. Dominique LEBLOND	M. Jean-François MANCEAU
M. Jean-Pierre GABORIAU	M. Jacques LEMARE	M. Nicolas PILLEUX	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	M. Gérard FOURRE	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	M. Philippe RUHLMANN	M. Claude TERQUINARD	Mme Elisabeth FROMONT
M. Jean Pierre CORCES	M. Michel TEILLEUX		

Pouvoir(s) : M. BONISSOL donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER M. DEPREZ donne pouvoir à M. JAULNEAU

Membres de droit : M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet du préfet.

Etaient présents avec voix consultative : Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Commandant ACHARD	Capitaine LECUIROT	Lieutenant PREVOTAT	Lieutenant BELTRAO
Adjudant chef CHERON	Sergent-chef QUERU	Sergent chef DILLESEGER	

Au titre de l'Union départementale : ~~Lieutenant Emmanuel DUPONT~~

Assistait également à la séance : M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 7 février 2013, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, adopte la liste des biens de moins de 500 € à acquérir en investissement annexée au présent rapport.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Liste des biens de moins de 500 € à acquérir en investissement

- Antennes
- Appareil de détection et de mesure dont le prix unitaire est supérieur à 150 € (CO, explosimètre...)
- Appareil de protection électrique (disjoncteur différentiel mobile)
- Appareil respiratoire
- Armoire individuelle
- Aspirateur (si destination opérationnelle)
- Attelle
- Ballon auto remplisseur à valve unidirectionnelle (BAVU)
- Bornes de gonflage
- Bouées de sécurité
- Bouteille d'air
- Bouteille d'oxygène
- Bouteille de CO2
- Cage : petit et grand modèle
- Caisse de transport
- Cartes "mémoire" photo
- Cartes et modules d'extensions (son, graphiques, mémoires, etc....)
- Casque
- Ceinturons de sécurité
- Chandelles pour atelier
- Chargeur démarreur
- Chargeur testeur
- Chariot de levage
- Chariot de transport
- Chariot élévateur
- Chariots de visite
- Cisailles électriques à ferraille
- Combinaisons GRIMP
- Contrôleur de pression et/ou de débit
- Cuissardes
- Dévidoir électrique sur tambour
- Dévidoir mobile
- Duvets
- Échelle (sauf EPA et bras élévateurs)
- Écran
- Écrans, moniteurs, caméras, scanners et accessoires multimédias (enceintes, micro, etc...)
- Ensembles de badminton (poteaux et filet)
- Équipement de plongée (bloc, gilet de sécurité, combinaison, détendeur, palmes, masque, tuba, ceinture de plomb)
- Équipement de protection individuel supérieur à 150 € HT (pantalons de sécurité, veste de sécurité, gants de protection contre les animaux...)
- Équipements d'éclairage dont le coût unitaire est supérieur à 75 € HT
- Espaliers et leur équipement complémentaire
- Extincteur
- Four, y compris micro ondes
- Gaine de ventilation
- Générateur de mousse
- Gilets de commandement d'un montant unitaire supérieur à 75 € HT.
- Groupe électrogène, compresseur électrique
- Gyrophare et rampe lumineuse (si monté sur véhicule)
- Hydro éjecteur, vide cave
- Imprimante
- Jeux d'adaptateurs utilitaires pour pneus
- Klaxon deux tons
- Lampes pour casque F1 et supports d'adaptation ;
- Lance
- Lasso de capture à chien blessé, à chat blessé
- Lave linge
- Lave vaisselle
- Lecteur code barres
- Lecteur, graveur, unité de stockage et de lecture de données fixes et mobiles,
- Lecteurs de cartes "mémoire" photo
- Lit
- Lits pliants

- Lot de sauvetage
- Madrier de franchissement
- Magnétoscope
- Mallettes à maquillage et à blessures pour le secourisme
- Mannequin
- Matelas
- Matelas coquille
- Matériel d'examen médical (stéthoscope, laryngoscope, otoscope)
- Matériel de cuisson
- Matériel de reconnaissance : outils de forçement
- Matériel informatique
- Matériels de reconnaissance sous appareil respiratoire isolant : ligne guide, liaison personnelle, jeu de clés de dérivation, tableau de contrôle des personnels
- Modem
- Modems routeurs, hubs et éléments actifs de réseaux
- Motopompes diverses et groupes motopompes
- Nettoyeurs de canalisations
- Onduleur
- Outillage pour atelier dont le coût unitaire est supérieur à 150 € HT (perceuses, marteaux perforateurs, extracteurs, pinces repousse pistons...)
- Parka
- Pièce de jonction dont le prix unitaire est supérieur à 150 €
- Planches abdominales
- Pompe (électrique)
- Poste radio mobile, portatif
- Progiciel et logiciel
- Pulvérisateur pour feux de cheminée
- Pulvérisateurs de freins (tous véhicules)
- Récepteur d'ordre
- Récupérateurs d'huile
- Réfrigérateur
- Remorque
- Rétroprojecteur
- Sacs à dos et les sacs à paquetage (si destination opérationnelle)
- Sac, valise médicale dont le prix unitaire est supérieur à 150 € TTC
- Sacs de transport et de protection
- Sarbacane pour vétérinaire
- Seau pompe
- Sèche linge
- Sèche main électrique
- Simulateur DSA et pack de simulation DSA (défibrillateur semi-automatique)
- Sommier
- Sur pantalons
- Systèmes d'extraction dorsale pour VSAV
- Tableaux blancs
- tables pliantes ou fixes, dessertes, console.
- Tapis, les bancs de saut, les toises, les poids, les décamètres, les pentamètres...
- Télécopieur (sauf lié au système d'alerte)
- Téléphone portable
- Téléviseur
- Tentes
- Tenues de protection incendie : (éléments venant en complément des effets d'habillement déjà inscrits en investissement) paire de gants textiles de protection incendie, paire de bottes à lacets à fermetures à glissière.
- Tenues de protection N.R.B.C. : ensemble opérationnel complet (combinaison une pièce ou veste et pantalon, gants, sous gants, sur bottes, masque de protection respiratoire et cartouche filtrante), ensemble de formation complet (combinaison une pièce ou veste et pantalon, gants, sous gants, sur bottes, masque de protection respiratoire).
- Testeurs de batterie
- Transpalette
- Tronçonneuse
- Tuyau d'incendie
- Ventilateur (thermique, hydraulique...)
- Veste d'intervention

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2013 – 3 : Reprise par anticipation des résultats 2012

Réunion du 11 février 2013

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 30 janvier 2013, s'est réuni le 11 février 2013, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Étaient présents avec voix délibérative :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	M. Eric GERARD
M. Michel BOISARD	M. Lauront LECLERCO	M. François HUWART	M. Jean-François PICHERY
M. Charles BONISSOL	Mme Danièle MASSOT	M. Jacky JAULNEAU	M. Dominique DOUSSET
M. Michel DEPREZ	M. Daniel FRARD	M. Dominique LEBLOND	M. Jean-François MANCEAU
M. Jean-Pierre GABORIAU	M. Jacques LEMARE	M. Nicolas PILLEUX	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	M. Gérard FOURRE	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	M. Philippe RUHLMANN	M. Claude TERQUINARD	Mme Elisabeth FROMONT
M. Jean Pierre CORCES	M. Michel TEILLEUX		

Pouvoir(s) : M. BONISSOL donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER

M. DEPREZ donne pouvoir à M. JAULNEAU

Membres de droit : M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet du préfet.

Étaient présents avec voix consultative : Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Commandant ACHARD	Capitaine LECUIROT	Lieutenant PREVOTAT	Lieutenant BELTRAO
Adjudant chef CHERON	Sergent-chef QUERU	Sergent chef DILLESEGER	

Au titre de l'Union départementale : ~~Lieutenant Emmanuel DUPONT~~

Assistait également à la séance : M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 7 février 2013, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- le report en recettes de fonctionnement, au compte R002, du montant du résultat de fonctionnement disponible après affectations, soit 2 348 773,84 €
- l'affectation en recettes d'investissement, au compte 1068, de 1 982 852,94 € en couverture du besoin de financement constaté à la fin de l'exercice 2012
- le report en dépenses d'investissement, au compte D001, du solde d'exécution constaté fin 2012, soit 754 492,94 €.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le : 13 février 2013
et de la publication dans le recueil n° 2013-2 le : 20 février 2013

Pour le président et par délégation,

Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2013 – 4 : Neutralisation des amortissements immobiliers – Reprise des subventions transférables

Réunion du 11 février 2013

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 30 janvier 2013, s'est réuni le 11 février 2013, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	M. Eric GERARD
M. Michel BOISARD	M. Lauront LECLERCO	M. François HUWART	M. Jean-François PICHERY
M. Charles BONISSOL	Mme Danièle MASSOT	M. Jacky JAULNEAU	M. Dominique DOUSSET
M. Michel DEPREZ	M. Daniel FRARD	M. Dominique LEBLOND	M. Jean-François MANCEAU
M. Jean-Pierre GABORIAU	M. Jacques LEMARE	M. Nicolas PILLEUX	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	M. Gérard FOURRE	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	M. Philippe RUHLMANN	M. Claude TERQUINARD	Mme Elisabeth FROMONT
M. Jean Pierre CORCES	M. Michel TEILLEUX		

Pouvoir(s) : M. BONISSOL donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER M. DEPREZ donne pouvoir à M. JAULNEAU

Membres de droit : M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet du préfet.

Etaient présents avec voix consultative : Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Commandant ACHARD	Capitaine LECUIROT	Lieutenant PREVOTAT	Lieutenant BELTRAO
Adjudant chef CHERON	Sergent-chef QUERU	Sergent chef DILLESEGER	

Au titre de l'Union départementale : ~~Lieutenant Emmanuel DUPONT~~

Assistait également à la séance : M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 7 février 2013, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, pour l'exercice 2013 :

- décide la neutralisation totale des amortissements immobiliers pour l'exercice 2013,
- maintient l'amortissement des subventions FAI au même rythme que les biens subventionnés.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le : 13 février 2013
et de la publication dans le recueil n° 2013-2 le : 20 février 2013

Pour le président et par délégation,
Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2013 – 5 : Budget primitif 2013

Réunion du 11 février 2013

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 30 janvier 2013, s'est réuni le 11 février 2013, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	M. Eric GERARD
M. Michel BOISARD	M. Lauront LECLERCO	M. François HUWART	M. Jean-François PICHERY
M. Charles BONISSOL	Mme Danièle MASSOT	M. Jacky JAULNEAU	M. Dominique DOUSSET
M. Michel DEPREZ	M. Daniel FRARD	M. Dominique LEBLOND	M. Jean-François MANCEAU
M. Jean-Pierre GABORIAU	M. Jacques LEMARE	M. Nicolas PILLEUX	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	M. Gérard FOURRE	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	M. Philippe RUHLMANN	M. Claude TERQUINARD	Mme Elisabeth FROMONT
M. Jean Pierre CORCES	M. Michel TEILLEUX		

Pouvoir(s) : M. BONISSOL donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER M. DEPREZ donne pouvoir à M. JAULNEAU

Membres de droit : M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet du préfet.

Etaient présents avec voix consultative : Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Commandant ACHARD	Capitaine LECUIROT	Lieutenant PREVOTAT	Lieutenant BELTRAO
Adjudant chef CHERON	Sergent-chef QUERU	Sergent chef DILLESEGER	

Au titre de l'Union départementale : ~~Lieutenant Emmanuel DUPONT~~

Assistait également à la séance : M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 7 février 2013, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2013 joint en annexe.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le : 13 février 2013
et de la publication dans le recueil n° 2013-2 le : 20 février 2013

Pour le président et par délégation,
Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2013 – 6 : AP / CP - Mouvements

Réunion du 11 février 2013

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 30 janvier 2013, s'est réuni le 11 février 2013, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	M. Eric GERARD
M. Michel BOISARD	M. Lauront LECLERCO	M. François HUWART	M. Jean-François PICHERY
M. Charles BONISSOL	Mme Danièle MASSOT	M. Jacky JAULNEAU	M. Dominique DOUSSET
M. Michel DEPREZ	M. Daniel FRARD	M. Dominique LEBLOND	M. Jean-François MANCEAU
M. Jean-Pierre GABORIAU	M. Jacques LEMARE	M. Nicolas PILLEUX	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	M. Gérard FOURRE	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	M. Philippe RUHLMANN	M. Claude TERQUINARD	Mme Elisabeth FROMONT
M. Jean Pierre CORCES	M. Michel TEILLEUX		

Pouvoir(s) : M. BONISSOL donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER M. DEPREZ donne pouvoir à M. JAULNEAU

Membres de droit : M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet du préfet.

Etaient présents avec voix consultative : Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Commandant ACHARD	Capitaine LECUIROT	Lieutenant PREVOTAT	Lieutenant BELTRAO
Adjudant chef CHERON	Sergent-chef QUERU	Sergent chef DILLESEGER	

Au titre de l'Union départementale : ~~Lieutenant Emmanuel DUPONT~~

Assistait également à la séance : M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 7 février 2013, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, autorise les révisions, les créations et les clôtures d'AP et de CP figurant dans le tableau joint.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le : 13 février 2013
et de la publication dans le recueil n° 2013-2 le : 20 février 2013

Pour le président et par délégation,
Colonel Dominique VANDENHOVE

Autorisations de programme et crédits de paiement (€) Budget primitif 2013

N° et intitulé de l'A.P	Année création	AP			CP			Reste à financer au delà de l'exercice 2013	Détail sur CP 2013
		Pour mémoire AP voté (y compris ajustement)	Crédits ouverts BP 2013	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs à l'exercice	Crédits de paiement ouverts BP 2013			
Programme immobilier SDIS/CG									
AP/CP EN COURS									
AP20 - OPERATIONS GLOBALISEES	2003	1 758 500,00		1 758 500,00	1 694 166,80		64 333,20		
AP01 - CONSTRUCTION CSP CHARTRES CHAM	2003	20 000 000,00		20 000 000,00	1 061 801,22	7 000 000,00	11 938 198,78	7 000k€ CSP Chartres	
AP21 - OPERATIONS GLOBALISEES	2004	1 383 000,00		1 383 000,00	1 173 222,29		209 777,71		
AP27 - OPERATIONS GLOBALISEES	2005	1 357 000,00	90 000,00	1 447 000,00	662 027,17	41 000,00	743 972,83	40 k€ CS Gallardon; 1 k€ CI Dangeau	
AP32 - OPERATIONS GLOBALISEES	2006	1 705 000,00		1 705 000,00	962 632,10	200 000,00	542 367,90	200 k€ CI Chatillon en Dunois	
AP35 - OPERATIONS GLOBALISEES	2007	1 750 000,00		1 750 000,00	1 076 817,02		673 182,98		
AP40 - GROSSES REPARATIONS	2008	400 000,00		400 000,00		10 000,00	390 000,00	10 k€ CS Orgères en beauce	
AP09BATI - GROSSES REPARATIONS 2009	2009	450 000,00		450 000,00	447 279,11		2 720,89		
AP09CSCI - TRAVAUX CS/CI 2009	2009	1 600 000,00		1 600 000,00	69 655,73	800 000,00	730 344,27	800 k€ CS Lucé	
AP09BATI03 - EXTENSION DE NOGENT LE ROTROU	2009	350 000,00		350 000,00	283 222,98		66 777,02		
AP10BATI04 - GROSSES REPARATIONS 2010	2010	300 000,00		300 000,00	296 284,30		3 715,70		
AP10BATI05 - PROGRAMME CS CI 2010	2010	860 000,00		860 000,00	725 110,76	65 000,00	69 889,24	45 k€ CS Baudreville; 20 k€ CS Brezollès	
AP11BATI06 - GROSSES REPARATIONS 2011	2011	340 000,00		340 000,00	303 327,54		36 672,46		
AP11BATI07 - PROGRAMME CS CI 2011	2011	1 350 000,00		1 350 000,00	14 888,20	100 000,00	1 235 111,80	100 k€ CS Courville	
AP12BATI09 - PROGRAMME CS CI 2012	2012	1 150 000,00	200 000,00	1 350 000,00		140 000,00	1 210 000,00	90 k€ CS Voves; 50k€ CI Tremblay les villages	
AP12BATI08 - GROSSES REPARATIONS 2012	2012	300 000,00		300 000,00	253 689,10	30 000,00	16 310,90	30 k€ opérations diverses	
AP À CRÉER									
AP13BATI10 - GROSSES REPARATIONS 2013	2013	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	270 000,00	30 000,00	270 k€ opérations diverses	
AP13BATI11 - PROGRAMME CS CI 2013	2013	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00	70 000,00	1 530 000,00	60 k€ CS Anet; 10 k€ CS Authon du perche	
Matériel, informatique, transmissions et véhicules									
AP À CRÉER									
AP13VEHI07 - ACQUISITION DE 5 CCF	2013	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	400 000,00	600 000,00		
AP À CLOTURER									
AP41 - ACQUISITION DE 2 FSR	2008	511 100,00	-17 677,52	493 422,48	493 422,48		0,00		
AP09MAT01 VESTES D'INTERVENTION	2009	533 500,00	-102,82	533 397,18	533 397,18		0,00		
AP10VEHI03 - ACQUISITION DE 5VSAV	2010	459 000,00	-19 481,97	439 518,03	439 518,03		0,00		
AP10VEHI04 - ACQUISITION DE 2VSR	2010	152 500,00	-464,06	152 035,94	152 035,94		0,00		
TOTAL		36 709 600,00	3 152 273,63	39 861 873,63	10 642 497,95	9 126 000,00	20 093 375,68		

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2013 – 7 : Subventions – Année 2013

Réunion du 11 février 2013

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 30 janvier 2013, s'est réuni le 11 février 2013, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	M. Eric GERARD
M. Michel BOISARD	M. Lauront LECLERCO	M. François HUWART	M. Jean-François PICHERY
M. Charles BONISSOL	Mme Danièle MASSOT	M. Jacky JAULNEAU	M. Dominique DOUSSET
M. Michel DEPREZ	M. Daniel FRARD	M. Dominique LEBLOND	M. Jean-François MANCEAU
M. Jean-Pierre GABORIAU	M. Jacques LEMARE	M. Nicolas PILLEUX	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	M. Gérard FOURRE	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	M. Philippe RUHLMANN	M. Claude TEROUINARD	Mme Elisabeth FROMONT
M. Jean Pierre CORCES	M. Michel TEILLEUX		

Pouvoir(s) : M. BONISSOL donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER M. DEPREZ donne pouvoir à M. JAULNEAU

Membres de droit : M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet du préfet.

Etaient présents avec voix consultative : Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Commandant ACHARD	Capitaine LECUIROT	Lieutenant PREVOTAT	Lieutenant BELTRAO
Adjudant chef CHERON	Sergent-chef QUERU	Sergent chef DILLESEGER	

Au titre de l'Union départementale : ~~Lieutenant Emmanuel DUPONT~~

Assistait également à la séance : M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 7 février 2013, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, autorise l'attribution des subventions suivantes, d'un montant total de 88 600 €, sachant que les crédits correspondants ont été inscrits au budget primitif 2013.

	Subvention votée au titre de l'année 2013
Union départementale des sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir	65 860 €
Œuvre des pupilles	2 200 €
Association des anciens sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir	900 €
Union régionale des sapeurs-pompiers	1 140 €
Amicale du personnel de la direction	18 500 €
TOTAL	88 600 €

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le : 13 février 2013
et de la publication dans le recueil n° 2013-2 le : 20 février 2013

Pour le président et par délégation,

Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2013 – 8 : Contingent 2013

Réunion du 11 février 2013

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 30 janvier 2013, s'est réuni le 11 février 2013, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	M. Eric GERARD
M. Michel BOISARD	M. Laurent LECLERCO	M. François HUWART	M. Jean-François PICHERY
M. Charles BONISSOL	Mme Danièle MASSOT	M. Jacky JAULNEAU	M. Dominique DOUSSET
M. Michel DEPREZ	M. Daniel FRARD	M. Dominique LEBLOND	M. Jean-François MANCEAU
M. Jean-Pierre GABORIAU	M. Jacques LEMARE	M. Nicolas PILLEUX	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	M. Gérard FOURRE	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	M. Philippe RUHLMANN	M. Claude TEROUINARD	Mme Elisabeth FROMONT
M. Jean Pierre CORCES	M. Michel TEILLEUX		

Pouvoir(s) : M. BONISSOL donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER M. DEPREZ donne pouvoir à M. JAULNEAU

Membres de droit : M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet du préfet.

Etaient présents avec voix consultative : Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Commandant ACHARD	Capitaine LECUIROT	Lieutenant PREVOTAT	Lieutenant BELTRAO
Adjudant chef CHERON	Sergent-chef QUERU	Sergent chef DILLESEGER	

Au titre de l'Union départementale : ~~Lieutenant Emmanuel DUPONT~~

Assistait également à la séance : M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 7 février 2013, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, prend acte :

- de la modification du montant du contingent de la communauté d'agglomération de Chartres Métropole en raison de la prise en compte des contingents 2013 des communes de Dammarie, Fresnay-le-Comte, La Bourdinière-Saint-Loup, Mignières et Ver-les-Chartres suite à la fusion au 1^{er} janvier 2013 de la communauté d'agglomération Chartres Métropole avec la communauté de communes de Bois Gueslin,
- suite à la délibération approuvant la dissolution du SIIS, du montant du contingent 2013 des communes de : Boullay les Deux Églises, Puiseux, Sérazereux et Tremblay les Villages, et ce, en appliquant le mode de calcul arrêté par le conseil d'administration du 23 novembre 2012.

<u>Contingent 2013 :</u>	Communauté d'agglomération de Chartres Métropole :	4 973 324,19 €
	Boullay les Deux Églises :	8 555,94 €
	Puiseux :	3 855,55 €
	Sérazereux :	17 295,67 €
	Tremblay les villages :	92 056,35 €

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le : 13 février 2013
et de la publication dans le recueil n° 2013-2 le : 20 février 2013

Pour le président et par délégation,

Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2013 – 9 : Marchés publics – Commission ad'hoc en vue de l'ouverture des plis des marchés et accords-cadres en procédures formalisées

Réunion du 11 février 2013

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 30 janvier 2013, s'est réuni le 11 février 2013, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Étaient présents avec voix délibérative :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	M. Eric CERARD
M. Michel BOISARD	M. Laurent LECLERCO	M. François HUWART	M. Jean-François PICHERY
M. Charles BONISSOL	Mme Danièle MASSOT	M. Jacky JAULNEAU	M. Dominique DOUSSET
M. Michel DEPPEZ	M. Daniel FRARD	M. Dominique LEBLOND	M. Jean-François MANCEAU
M. Jean-Pierre GABORIAU	M. Jacques LEMARE	M. Nicolas PILLEUX	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	M. Gérard FOURRE	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	M. Philippe RUHLMANN	M. Claude TERQUINARD	Mme Elisabeth FROMONT
M. Jean Pierre GORGES	M. Michel TEILLEUX		

Pouvoir(s) : M. BONISSOL donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER M. DEPPEZ donne pouvoir à M. JAULNEAU

Membres de droit : M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet du préfet.

Étaient présents avec voix consultative : Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Commandant ACHARD	Capitaine LECUIROT	Lieutenant PREVOTAT	Lieutenant BELTRAO
Adjudant-chef CHERON	Sergent-chef QUERU	Sergent-chef DILLESECKER	

Au titre de l'Union départementale : ~~Lieutenant Emmanuel DUPONT.~~

Assistait également à la séance : M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 7 février 2013, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité :

- rapporte la délibération du 14 décembre 2012 n° CA 2012-037,
- autorise la création de la commission ad'hoc en vue de l'ouverture des plis des marchés et accords-cadres en procédures formalisées,
- fixe la composition de cette commission comme suit :
 - le chef du pôle administratif et financier ou son représentant
 - le responsable du service gestionnaire et, le cas échéant, l'agent qui aura en charge l'analyse technique du dossier
 - le chef du service des marchés publics ou son représentant
 - l'un des membres élus de la commission d'appel d'offres (en fonction des disponibilités) : soit le président de la CAO ou son représentant, soit un membre titulaire ou un membre suppléant de la CAO.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le : 13 février 2013
et de la publication dans le recueil n° 2013-2 le : 20 février 2013

Pour le président et par délégation,
Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2013 – 10 : Non titulaires – CDisation et intégration dans la fonction publique territoriale

Réunion du 11 février 2013

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 30 janvier 2013, s'est réuni le 11 février 2013, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	M. Eric GERARD
M. Michel BOISARD	M. Laurent LECLERCO	M. François HUWART	M. Jean-François PICHERY
M. Charles BONISSOL	Mme Danièle MASSOT	M. Jacky JAULNEAU	M. Dominique DOUSSET
M. Michel DEPREZ	M. Daniel FRARD	M. Dominique LEBLOND	M. Jean-François MANCEAU
M. Jean-Pierre GABORIAU	M. Jacques LEMARE	M. Nicolas PILLEUX	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	M. Gérard FOURRE	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	M. Philippe RUHLMANN	M. Claude TEROUINARD	Mme Elisabeth FROMONT
M. Jean Pierre CORCES	M. Michel TEILLEUX		

Pouvoir(s) : M. BONISSOL donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER M. DEPREZ donne pouvoir à M. JAULNEAU

Membres de droit : M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet du préfet.

Etaient présents avec voix consultative : Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Commandant ACHARD	Capitaine LECUIROT	Lieutenant PREVOTAT	Lieutenant BELTRAO
Adjudant chef CHERON	Sergent-chef QUERU	Sergent chef DILLESEGER	

Au titre de l'Union départementale : ~~Lieutenant Emmanuel DUPONT~~

Assistait également à la séance : M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 7 février 2013, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, valide, suite à l'avis favorable du comité technique paritaire, le programme pluriannuel d'intégration dans la fonction publique ci-dessous et autorise le SDIS à conventionner avec le centre de gestion pour la gestion des sélections professionnelles pour l'intégration des agents. Le coût du conventionnement sera d'un montant maximum de 100 € par candidat auditionné pour les collectivités non affiliées.

Cadres d'emplois	Nombre de postes	Année de Cdisation	Année d'intégration possible
Ingénieurs territoriaux – Cat. A	M. Ferreras, Études des risques	2013	2012
	M. Poulbot, Responsable informatique	Sans objet	2012
	Mme Bilbaut, Hygiène et sécurité	Sans objet	2012
Techniciens territoriaux – Cat. B	M. Dessenne, Mission volontariat	2015	2013
	M. Jaques, Atelier radio	2013	2012
Attachés territoriaux – Cat. A	Mme Fouassier, Affaires juridiques	2012	2012

En conclusion :

		Total éligible
Intégration dans la fonction publique territoriale dès 2012	Cat. A	4
	Cat. B	1
	Cat. C	0
Intégration dans la fonction publique territoriale dès 2013	Cat. A	0
	Cat. B	1
	Cat. C	0

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER

Certifiée exécutoire
compte tenu de la transmission en préfecture le : 13 février 2013
et de la publication dans le recueil n° 2013-2 le : 20 février 2013

Pour le président et par délégation,

Colonel Dominique VANDENHOVE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2013 – 11 : Renfort en personnel – Année 2013

Réunion du 11 février 2013

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 30 janvier 2013, s'est réuni le 11 février 2013, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Albéric de MONTGOLFIER, président du conseil d'administration.

Etaient présents avec voix délibérative :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
M. Albéric de MONTGOLFIER		M. Marc GUERRINI	M. Eric GERARD
M. Michel BOISARD	M. Lauront LECLERCO	M. François HUWART	M. Jean-François PICHERY
M. Charles BONISSOL	Mme Danièle MASSOT	M. Jacky JAULNEAU	M. Dominique DOUSSET
M. Michel DEPREZ	M. Daniel FRARD	M. Dominique LEBLOND	M. Jean-François MANCEAU
M. Jean-Pierre GABORIAU	M. Jacques LEMARE	M. Nicolas PILLEUX	M. Claude JONNIER
M. Didier GARNIER	M. Gérard FOURRE	Mme Françoise RAMOND	
M. Christian GIGON	M. Philippe RUHLMANN	M. Claude TEROUINARD	Mme Elisabeth FROMONT
M. Jean Pierre CORCES	M. Michel TEILLEUX		

Pouvoir(s) : M. BONISSOL donne pouvoir à M. de MONTGOLFIER M. DEPREZ donne pouvoir à M. JAULNEAU

Membres de droit : M. Didier MARTIN, préfet d'Eure-et-Loir et M. Guillaume ROBILLARD, directeur de cabinet du préfet.

Etaient présents avec voix consultative : Colonel VANDENHOVE, médecin-colonel SERRANO, et les membres de la CATSIS :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Commandant ACHARD	Capitaine LECUIROT	Lieutenant PREVOTAT	Lieutenant BELTRAO
Adjudant chef CHERON	Sergent-chef QUERU	Sergent chef DILLESEGER	

Au titre de l'Union départementale : ~~Lieutenant Emmanuel DUPONT~~

Assistait également à la séance : M. Jean-François CASADEI, payeur départemental.

Vu l'avis favorable de la commission administrative et technique, du comité technique paritaire et du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires, régulièrement convoqués, en date du 7 février 2013, sur proposition de M. le président,

le conseil d'administration, à l'unanimité, autorise le recrutement de personnel temporaire dans la limite de 50 mois de contrats pour l'année 2013 (grade d'adjoint administratif 2^{ème} classe ou adjoint technique 2^{ème} classe au 1^{er} échelon).

Les contrats à intervenir seront signés par le président.

Le président du conseil d'administration,

Albéric de MONTGOLFIER